

Fonds d'obligations Canso Lysander

Pour le semestre clos le 30 juin 2026

États financiers intermédiaires

(non audité)



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2026.

Table des matières

États financiers intermédiaires

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	5
Annexe intermédiaire du portefeuille	6
Notes annexes	10

Fonds d'obligations Canso Lysander

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	116 747 667 \$	107 107 076 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 016	515 130
Remboursements à recevoir	5 176	3 106
Intérêts courus	846 880	769 364
Souscriptions à recevoir	40 673	3 916
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	—	8 814
Total de l'actif	117 687 412 \$	108 407 406 \$
Passif		
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	39 558 \$	— \$
Charges à payer	78 693	84 117
Montant à payer à des courtiers en placement	—	177 508
Rachats à payer	98 367	7 466
Total du passif	216 618 \$	269 091 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	117 470 794 \$	108 138 315 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	6 069 933 \$	6 121 034 \$
Série F	109 954 997	100 671 917
Série O	1 445 864	1 345 364
Total de l'actif net	117 470 794 \$	108 138 315 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	564 354	573 263
Série F	10 376 397	9 572 603
Série O	143 030	134 099
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,76 \$	10,68 \$
Série F	10,60	10,52
Série O	10,11	10,03
 *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	 116 487 345 \$	 107 108 848 \$

Fonds d'obligations Canso Lysander

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	2 257 621 \$	1 866 754 \$
Autres revenus	9 102	8 068
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	704 907	96 145
Profit net (perte nette) de change réalisé	(48 689)	76 076
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	141	(157)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	(48 372)	90 599
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	262 094	(662 073)
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	3 136 804 \$	1 475 412 \$
Charges		
Frais de gestion	362 789 \$	328 409 \$
Frais d'administration du Fonds	27 210	19 399
Frais de dépôt	7 041	12 141
Frais de garde	4 829	4 442
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	2 604	2 240
Honoraires d'audit	1 902	3 058
Droits réglementaires	643	270
Frais juridiques	469	234
Frais liés au comité d'examen indépendant	129	149
Total des charges d'exploitation	407 616 \$	370 342 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 729 188 \$	1 105 070 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	130 406 \$	48 649 \$
Série F	2 560 656	1 055 201
Série O	38 126	1 220
Variation du total de l'actif net	2 729 188 \$	1 105 070 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,23 \$	0,08 \$
Série F	0,26	0,12
Série O	0,27	0,03

Fonds d'obligations Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	108 138 315 \$	100 804 452 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 729 188	1 105 070
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 879 981)	(1 588 637)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(9 098)	(6 853)
Total des distributions	(1 889 079) \$	(1 595 490) \$

Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	382 033 \$	904 772 \$
Série F	15 489 370	14 883 705
Série O	66 874	404 000
Produit total	15 938 277 \$	16 192 477 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(552 462)	(747 025)
Série F	(8 280 802)	(13 756 249)
Série O	(4 500)	—
Coût total	(8 837 764) \$	(14 503 274) \$
Distributions réinvesties		
Série A	73 511	70 074
Série F	1 290 518	1 023 333
Série O	27 828	—
Total des réinvestissements	1 391 857 \$	1 093 407 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	9 332 479 \$	2 292 190 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	117 470 794 \$	103 096 642 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	6 121 034 \$	6 157 082 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	130 406	48 649
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(84 589)	(81 326)
Total des distributions	(84 589) \$	(81 326) \$

Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	382 033	904 772
Coût des parts rachetées	(552 462)	(747 025)
Distributions réinvesties	73 511	70 074
Total des opérations sur les parts rachetables	(96 918) \$	227 821 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	(51 101) \$	195 144 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	6 069 933 \$	6 352 226 \$

Fonds d'obligations Canso Lysander

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) (suite)

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	100 671 917 \$	94 647 370 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 560 656	1 055 201
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 767 564)	(1 507 311)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(9 098)	(6 853)
Total des distributions	(1 776 662) \$	(1 514 164) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	15 489 370	14 883 705
Coût des parts rachetées	(8 280 802)	(13 756 249)
Distributions réinvesties	1 290 518	1 023 333
Total des opérations sur les parts rachetables	8 499 086 \$	2 150 789 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	9 283 080 \$	1 691 826 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	109 954 997 \$	96 339 196 \$

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	1 345 364 \$	– \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	38 126	1 220
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(27 828)	–
Total des distributions	(27 828) \$	– \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	66 874	404 000
Coût des parts rachetées	(4 500)	–
Distributions réinvesties	27 828	–
Total des opérations sur les parts rachetables	90 202 \$	404 000 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	100 500 \$	405 220 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	1 445 864 \$	405 220 \$

Fonds d'obligations Canso Lysander

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	2 729 188 \$	1 105 070 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	141	—
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(704 907)	(96 145)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(262 094)	662 073
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	(141)	157
Achat de placements	(31 567 833)	(18 226 390)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	22 894 243	15 864 125
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	39 558	(67 115)
Montant à payer à des courtiers en placement	(177 508)	840 276
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	8 814	(23 484)
Charges à payer	(5 424)	(18 385)
Montant à recevoir des courtiers en placement	—	(344 947)
Remboursements à recevoir	(2 070)	(1 970)
Intérêts courus	(77 516)	(57 640)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(7 125 549) \$	(364 375) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(497 222) \$	(502 083) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	15 901 520	16 140 053
Montants payés au rachat de parts rachetables	(8 746 863)	(14 649 271)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	6 657 435 \$	988 699 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	—	(157)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(468 114)	624 324
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	515 130	314 647
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	47 016 \$	938 814 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	2 180 105 \$	1 809 114 \$

Fonds d'obligations Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (50,2 %)			
407 International Inc. (amort.), 6,75 %, 27 juillet 2039	291 983	342 163 \$	339 865 \$
407 International Inc., 4,45 %, 11 septembre 2052	1 250 000	1 248 212	1 176 710
407 International Inc., 4,54 %, 9 octobre 2054	936 000	935 083	896 048
407 International Inc., garanties de rang inférieur, 7,125 %, 26 juillet 2040	211 000	267 172	255 535
AltaLink LP, 4,462 %, 8 novembre 2041	500 000	496 345	489 173
AltaLink LP, 4,742 %, 22 mai 2054	1 700 000	1 700 000	1 676 796
Bell Canada, 2,9 %, 12 août 2026	2 000 000	1 896 120	2 000 202
Bell Canada, 7,0 %, 24 septembre 2027	478 000	617 241	498 253
BMO, non garantis de premier rang, 4,166 %, 15 juin 2033-2034	1 896 000	1 897 649	1 916 284
La Banque de Nouvelle-Écosse (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	278 000	278 000	277 158
La Banque de Nouvelle-Écosse, obligations de sociétés, 4,246 %, 20 mars 2034	2 071 000	2 082 059	2 134 308
La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 3,616 %, 30 janvier 2031-2032	500 000	502 750	498 725
La Banque de Nouvelle-Écosse, non garantis de premier rang, 4,442 %, 15 novembre 2034-2035	1 125 000	1 127 877	1 152 855
Canada, 2,0 %, 1 ^{er} juin 2032	39 000	36 485	36 687
Canada, 2 %, 1 ^{er} juin 2028	7 663 000	7 563 799	7 558 793
Canada, 3,25 %, 1 ^{er} juin 2035	307 000	304 712	305 761
Canada, 3,5 %, 1 ^{er} décembre 2057	1 000	934	950
Banque CIBC, non garantis de premier rang, 3,6 %, 13 janvier 2031-2032	4 050 000	4 040 078	4 044 855
Clarica Life, 6,30 %, 15 mai 2028	309 000	332 088	323 286
Cogeco Communications Inc., 4,743 %, 6 février 2035	2 462 000	2 462 000	2 484 974
Enbridge Gas Inc., 3,59 %, 22 novembre 2047	190 000	158 646	158 817
Enbridge Gas Inc., 4,84 %, 12 septembre 2055	1 270 000	1 257 874	1 261 510
Enbridge Inc., 6,51 %, 9 novembre 2052	1 991 000	1 989 168	2 346 166
Administration financière des Premières nations, 4,05 %, 1 ^{er} juin 2035	804 000	800 736	822 758
FortisAlberta Inc., 3,672 %, 9 septembre 2047	300 000	268 590	254 146
G.T.A.A., (amort.), 6,45 %, 30 juillet 2029	608 736	751 669	640 675
Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081	1 364 000	1 364 109	1 341 831
Hydro One Inc., 4,46 %, 27 janvier 2053	1 646 000	1 671 678	1 553 663
Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082	1 281 000	1 209 691	1 268 724
Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 5,883 %, 19 juin 2031-2081	2 807 000	2 750 902	2 813 430
Maritime Link Financing Trust (amort.), 4,048 %, 1 ^{er} décembre 2052	865 402	865 376	871 030
Nav Canada (amort.), 7,56 %, 1 ^{er} mars 2027	107 850	122 021	110 994
Nav Canada, 3,534 %, 23 février 2046	184 000	159 478	158 097
Pembina Pipeline Corp., 5,67 %, 12 janvier 2054	2 178 000	2 176 432	2 297 445
Banque Royale du Canada, non garantis de premier rang, 4,464 %, 17 octobre 2034-2035	688 000	688 000	707 409
Sobeys Inc., 5,79 %, 6 octobre 2036	213 000	220 575	228 036
Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035	493 000	496 613	535 847
Sobeys Inc., 6,64 %, 7 juin 2040	315 000	336 193	349 455
Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2031-2081	811 000	811 307	803 904
Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 octobre 2026-2081	800 000	800 000	794 368
Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 5,918 %, 31 octobre 2031-2086	589 000	589 000	592 088
Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028	1 803 000	1 803 000	1 838 074
Banque TD, non garantis de premier rang, 3,687 %, 9 janvier 2031-2032	1 300 000	1 300 000	1 301 544
Banque TD, non garantis de premier rang, 4,133 %, 9 janvier 2032-2033	1 473 000	1 473 000	1 496 071
TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)	907 000	950 868	1 187 295
Union Gas Ltd., 4,2 %, 2 juin 2044	2 950 000	2 753 412	2 751 961
VW Credit Canada Inc., 4,25 %, 18 février 2028	510 000	509 862	517 101
VW Credit Canada Inc., 4,49 %, 19 novembre 2029	1 900 000	1 928 006	1 948 861
Total		58 336 973 \$	59 018 518 \$

Fonds d'obligations Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe étrangers (15,7 %)			
Delta Airlines Inc., 4,75 %, 20 octobre 2028 (\$ US)	724 167	989 864	1 027 609
Heathrow Funding Limited, 3,661 %, 13 janvier 2031-2033, Reg. S	1 366 000	1 194 034	1 357 552
Heathrow Funding Limited, 3,726 %, 13 avril 2033	1 000 000	880 650	977 742
MassMutual Global Funding II, 4,127 %, 15 juillet 2032	556 000	556 000	561 881
MetLife Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	5 769 000	4 959 667	5 651 548
Nestlé Holdings Inc., 2,192 %, 26 janvier 2029	3 901 000	3 529 380	3 807 107
New York Life Global Funding, 4,2 %, 9 mai 20323	3 492 000	3 487 878	3 536 346
Pacific Life Global Funding II, 4,195 %, 29 juillet 2032	846 000	846 000	859 069
The Walt Disney Company, 3,057 %, 30 mars 2027	700 000	645 568	700 970
Total		17 089 041 \$	18 479 824 \$
Obligations indexées sur l'inflation (16,6 %)			
Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050	19 877 204	16 958 247	15 093 245
Obligations à rendement réel du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2026	4 307 288	4 620 086	4 376 689
Total		21 578 333 \$	19 469 934 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires (5,9 %)			
ATB Financial, TH LNH (97533449), 3,05 %, 1 ^{er} février 2031	470 447	464 915	466 480
BMO, TH LNH (97531975), 3,36 %, 1 ^{er} juillet 2030	919 704	914 820	920 498
CIBC, TH LNH (97533432), 3,05 %, 1 ^{er} février 2031 (date d'échéance prévue)	1 385 288	1 371 089	1 374 597
Banque Équitable, TH LNH (97527023), 3,79 %, 1 ^{er} novembre 2028	2 100 308	2 114 254	2 119 715
First National, TH LNH (97532081), 3,24 %, 1 ^{er} juillet 2030	486 506	484 808	485 726
Home Trust, TH LNH (97532764), 3,0 %, 1 ^{er} septembre 2030	360 384	358 370	357 586
Banque Laurentienne, TH LNH (97532061), 3,24 %, 1 ^{er} juillet 2030	290 675	288 710	290 007
MCAP Service, TH LNH (97527590), 3,84 %, 1 ^{er} juin 2028	346 786	349 706	350 741
Scotia Capitaux, TH LNH (97530269), 3,84 %, 1 ^{er} novembre 2028	542 685	550 967	548 655
Total		6 897 639 \$	6 914 005 \$
Placements privés (8,4 %)			
Aéroports de Montréal (fonds d'amortissement), 6,95 %, 16 avril 2032	373 584	411 372	409 895
Alectra Inc., 4,309 %, 30 octobre 2034	611 000	611 000	624 130
CNH Capital Canada Receivables Trust 3,492 % 2025-1 A2, 15 décembre 2032	495 839	495 839	497 439
Le Carrefour Laval Rec Inc., série A-4, 4,198 %, 14 août 2030	653 000	653 000	661 724
Montreal Intl. Fuel Facilities Corp., 3,709 %, 10 avril 2031	564 000	564 000	568 885
N.B. Highway (amort.), 6,47 %, 30 novembre 2027	224 786	280 516	231 601
ORNGE Issuer Trust (amort.), 5,727 %, 11 juin 2034	373 045	392 294	397 146
Stonlasec8 Middle LP, 4,517 %, 11 juillet 2055	473 000	473 000	472 514
Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031	303 083	332 302	312 403
Toyota Credit Canada Inc., 1,66 %, 20 juillet 2026	2 632 000	2 385 487	2 631 118
Trillium M Project Co GP, série A, 4,85 %, 30 avril 2043	892 000	892 000	917 978
WTH Car Rental ULC, série 2026-1 A, 3,665 %, 20 février 2030	163 000	163 000	163 274
WTH Car Rental ULC (AVIS), 3,787 %, 20 septembre 2028	728 000	728 000	733 147
WTH Car Rental ULC (AVIS), 5,145 %, 20 août 2027	717 000	717 000	730 722
WTH Car Rental ULC (AVIS), 6,028 %, 20 février 2027	502 000	504 270	508 403
Total		9 603 080 \$	9 860 379 \$
Obligations zéro coupon (2,6 %)			
G.T.A.A., coupon, 2 février 2028	286 000	270 432	269 251
Loblaws, coupon résiduel, 23 novembre 2033	803 000	566 237	579 782
Loblaws Canada, coupon, 7 juin 2027	1 860 000	1 792 091	1 799 767

Fonds d'obligations Canso Lysander

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2026 (non audité) (suite)

	Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations zéro coupon (2,6 %) (suite)			
Loblaws Canada, coupon, 23 novembre 2027	373 000	353 519	356 207
Total		2 982 279 \$	3 005 007 \$
Total du portefeuille (99,4 %)			
		116 487 345 \$	116 747 667 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,0 %)			47 016
Autres actifs moins les passifs (0,6 %)			676 111
Actif net			117 470 794 \$

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité)

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Canadienne Impériale de Commerce ¹	14 septembre 2026	\$ CA	2 174 757	\$ US	1 565 000	0,720	0,707	(39 558) \$

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de A+.

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds équilibré Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 26 novembre 2025, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds d'obligations canadiennes Lysander ». Le 28 décembre 2011, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié. Le 3 février 2012, le Fonds a changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'obligations Lysander ». Le 31 décembre 2015, le Fonds a de nouveau changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'obligations Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est de procurer des rendements globaux à long terme supérieurs à la moyenne composés surtout de revenu d'intérêts principalement par des placements dans des titres à revenu fixe de grande qualité libellés en dollars canadiens d'émetteurs canadiens et étrangers.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 27 août 2026.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (suite)

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits réalisés sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2025, le Fonds avait un montant de 1 503 964 \$ (31 décembre 2024 – 1 580 422 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2024 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

3. Informations sur les méthodes comptables significatives (suite)

Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Nouvelles normes comptables et modifications futures des normes comptables

États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par année pour la série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

5. Émission et rachat de parts (suite)

Au cours des périodes closes les 30 juin 2026 et 2025, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	573 263	572 234
Émission de parts rachetables	35 640	83 780
Rachat de parts rachetables	(51 440)	(69 137)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	6 891	6 533
Parts en circulation, à la fin	564 354	593 410

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	9 572 603	8 932 383
Émission de parts rachetables	1 463 237	1 403 993
Rachat de parts rachetables	(782 258)	(1 293 765)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	122 815	96 883
Parts en circulation, à la fin	10 376 397	9 139 494

Série O

Pour les périodes closes les	30 juin 2026	30 juin 2025
Parts en circulation, au début	134 099	–
Émission de parts rachetables	6 605	40 400
Rachat de parts rachetables	(452)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	2 778	–
Parts en circulation, à la fin	143 030	40 400

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2026, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2025 – 0,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,05 % à compter du 1^{er} janvier 2025 (1,15 % auparavant) pour les parts de série A et jusqu'à 0,55 % à compter du 1^{er} janvier 2025 (0,65 % auparavant) pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Les parts de série O ne comportent aucuns frais de gestion parce que les investisseurs paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Au cours de la période close le 30 juin 2026, le gestionnaire a versé 154 867 \$ (30 juin 2025 – 137 633 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2026, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 26 996 \$ (31 décembre 2025 – 25 677 \$).

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	– \$	116 747 667 \$	– \$	116 747 667 \$
Total	– \$	116 747 667 \$	– \$	116 747 667 \$

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	– \$	39 558 \$	– \$	39 558 \$
Total	– \$	39 558 \$	– \$	39 558 \$

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	– \$	107 107 076 \$	– \$	107 107 076 \$
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	8 814	–	8 814
Total	– \$	107 115 890 \$	– \$	107 115 890 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

Aux	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Exposition au risque de crédit		
AAA	34,4	32,7
AA	14,1	14,7
A	28,3	25,6
BBB	22,6	26,0

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

8. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025 :

Au 30 juin 2026	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	98 367 \$	– \$	– \$
Charges à payer	–	78 693	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	39 558	–

Au 31 décembre 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Rachats à payer	7 466 \$	– \$	– \$
Montant à payer à des courtiers en placement	177 508	–	–
Charges à payer	–	84 117	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2026	15 810 224 \$	45 757 572 \$	55 179 871 \$
31 décembre 2025	19 846 370	35 493 548	51 767 158

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2026, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 8 281 691 \$ (31 décembre 2025 – 7 807 586 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2026 (en %)	31 décembre 2025 (en %)
Exposition au risque de change		
Dollar américain	1,9	3,3

Fonds d'obligations Canso Lysander

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2026 (non audité) (suite)

8. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Au 30 juin 2026, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,0 % (31 décembre 2025 – 0,0 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025, le Fonds n'était soumis à aucun risque de prix important.



Fonds d'obligations Canso Lysander

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited